



U.S.T.R 2021/2022 - 3 Avenue Charles Lindbergh BP20351-94628 RUNGIS Cedex.

**BULLETIN D'ADHESION
POUR LA SAISON SPORTIVE du 01/06/2021 au 31/08/2022**

**Bulletin à déposer rempli et signé dans l'urne USTR accompagné d'un
chèque libellé à l'ordre de l'USTR
Clôture des inscriptions : 30 octobre 2021
Après cette date, les bulletins devront être remis à l'USTR signés par le
CE d'appartenance et les Présidents des sections concernées
Pour toute question : envoyer mail à inscriptions@ustr.fr**

ADHERENT	NOM :											PRENOM :							
En tant qu'adhérent j'accepte et autorise sans contrepartie financière, le stockage, la reproduction et la diffusion de photographies et enregistrements audiovisuels de ma personne et des inscrits figurant sur ce bulletin pour une communication sur les sites du CE Thales et ustr.fr ou sur tout support utilisé pour une communication interne Thales. Fait à : Le : Signature :	STATUT :	ACTIF	<input type="checkbox"/>	CE d'appartenance :		RUNGIS	<input type="checkbox"/>	LIMOURS	<input type="checkbox"/>	TGI :									
		RETRAITE LIMOURS/RUNGIS	<input type="checkbox"/>	CE d'appartenance :		RUNGIS	<input type="checkbox"/>	LIMOURS	<input type="checkbox"/>										
		EXTERIEUR	<input type="checkbox"/>	L'inscription d'un extérieur nécessite l'accord des Présidents des sections concernées															
		AFFILIE	<input type="checkbox"/>	Le statut d'affilié doit faire l'objet d'une demande auprès du Bureau de l'USTR conformément à ses statuts .															
ADRESSE Email (si pas d'adresse Thales) ou postale :																			
		ATHLETISME	AVIATION	BADMINTON	ESCALADE	FOOTBALL	GOLF	GYM / YOGA / TAICHI / SOPHROLOGIE	PECHE	PLONGEE	SKI NAUTIQUE	SQUASH	TENNIS	VOILE	VOLLEY-BALL	TOTAUX	ACCORD CE LOCAL (à faire remplir par l'adhérent en dehors de la période d'inscription)		
Cotisation Actif, Conjoint, Enfant, Retraité, Affilié		30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 € (1)	30 €(2)	30 €	30 €	30 €	30 €	30 € (3)	30 €	30 €				
Cotisation Extérieur		60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	30 € (1)	NA	60 €	60 €	60 €	60 €	60 € (3)	60 €	60 €				
SELECTION ADHERENT																			
SELECTION CONJOINT																			
NOM																			
Prénom																			
SELECTION ENFANTS																			
NOM																			
Prénom																			
Né(e) en																			
NOM																			
Prénom																			
Né(e) en																			
NOM																			
Prénom																			
Né(e) en																			
(1)		une surcotisation de 13€ est d'autre part réglée directement à l'ordre de la section golf																	
(2)		surcotisation pour chaque activité	gym (30 €)	yoga (30 €)	<input type="checkbox"/>	taichi (30 €)	<input type="checkbox"/>	sophrologie (26€)	<input type="checkbox"/>										
(3)		Pour une pratique au Tennis Club de Limours, une surcotisation de 15€ vous sera directement demandée par la section tennis pour le financement de la licence de tennis (sauf si déjà acquise par un autre moyen)																	
												TOTAL BULLETIN		N° chèque		Saisie en base			

L'USTR (Union Sportive Thomson Radar) est une "vielle dame" et fête son 70ème anniversaire en 2021.

L'USTR propose aujourd'hui de pratiquer au sein de 14 sections sportives.

Cette association régie par la loi de 1901, est dirigée par un bureau (président, trésorier, secrétaire) et un comité de direction qui comprend 2 élus de chaque section sportive ainsi que des représentants des CSE affiliés (Rungis et Limours) : en effet l'USTR est une commission à part entière des comités d'entreprises et son financement est assuré par des subventions des CSE et par les participations des inscrits à chaque section (le montant de l'inscription est voté annuellement au cours de l'assemblée générale de l'USTR).

La volonté de l'USTR a toujours été de proposer, au personnel des sites de Rungis et Limours et à leur famille, des activités sportives conviviales, à la portée du plus grand nombre et à des conditions financières avantageuses.

A l'image de l'USTR, chaque section possède un bureau élu, lors d'une assemblée générale, parmi les participants à l'activité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement des sections, il est possible de s'adresser aux représentants de l'USTR (bureau et sections) dans la liste ci-dessous ou de consulter le site internet de l'association USTR.fr.

Bureau USTR:		
Président:	Alain Dervieux	president@ustr.fr
Trésorier:	Frédéric Meyer	tresorier@ustr.fr
Secrétaire:	Thomas Humbert	secretaire@ustr.fr
Points de contact:	RUNGIS	LIMOURS
ATHLETISME	Marie-Anaïs Perrin-Marsaly	<u>Bruno Libert</u>
AVIATION	Patrice Riquier	
BADMINTON	<u>Thomas Humbert</u> / Mickael Guesnery	Alain Dervieux
ESCALADE	Jean-Jacques Tran	<u>Daniel Nguyen</u>
FOOTBALL	Thomas Paugam	<u>Richard Rouanet</u>
GOLF	<u>François-Xavier Richard</u> / Bertrand Kermoal	Christophe Grétilat
GYM / YOGA / TAICHI	<u>Luc Molimard</u>	
PECHE		<u>Philippe Juillard</u> / Benoit Cirodde
PLONGEE	<u>Philippe Lienhardt</u>	Jean-Marc Andréani
SKI - NAUTIQUE		<u>Sylvain Deodati</u>
SQUASH	Charline Garin	David Thinon
TENNIS		<u>Rémy Van't Klooster</u>
VOILE	<u>Fabien Job</u>	Sandra Itier
VOLLEY-BALL	<u>Soline John</u>	Thierry Clément / Philippe Marugan